

LES CONSEILS DE CLASSE ET LES AGENTS CPMS

23 MAI 2014

Dia 1 :

Etant enseignante dans l'enseignement secondaire de la première à la quatrième dans le général, technique et professionnel depuis huit ans, la problématique des conseils de classe est quelque chose qui m'a toujours interpellé. Le fait de continuer ma formation à la Fopa ne m'a fait que m'interroger davantage sur ce point et naturellement mon mémoire de master 2 a porté sur ce sujet.

Dia 2 :

En effet, ce travail de recherche s'est centré sur une question principale : à savoir quelles sont les conditions qui favorisent des conseils de classe efficaces ? Par efficace, nous entendons des conseils de classes qui remplissent les objectifs fixés.

Dia 3 :

La méthodologie de ce travail de recherche repose sur une étude de cas. Dans cette recherche, on peut parler plus précisément d'une étude de site car cela fait référence à la mise en œuvre d'une politique ou d'un dispositif pédagogique. Comme un seul site a été analysé, on peut également parler d'une analyse intrasite.

La récolte des données s'est réalisée en trois phases :

- L'analyse préalable du site et des documents internes de l'établissement.
- L'observation de quatre conseils de classe du mois de décembre
- Un questionnaire, composé de questions ouvertes et fermées, posé aux participants des quatre conseils de classe observés.

Dia 4 :

Après la description de l'établissement scolaire observé, l'analyse a porté sur la description du processus du conseil de classe en suivant son ordre chronologique (amont, pendant, aval).

En amont, nous avons pu relever

- La connaissance imparfaite de la notion de conseil de classe
- L'existence d'une récolte préalable des informations mais celle-ci est parfois incomplètes à cause de certains professeurs, ce qui entraîne des pertes de temps, des modifications, ...
- L'absence d'un ordre du jour

- La disposition spatiale en carré avec des tables souvent en surnombre dans les conseils de classe « normaux » et en cercle avec des chaises des les conseils de classe « pilotes ».

Durant le déroulement,

- La connaissance imparfaite de son rôle en tant que participant des conseils de classe
- L'assignation des rôles spécifiques (gardien du temps, secrétaire) absente dans les conseils de classe normaux. Cette assignation est réalisée au début du conseil de classe dans le cas des « pilotes » mais sans consigne particulière.
- Le rôle d'animateur est confié au titulaire de la classe.
- Majoritairement la mise en place d'un climat positif et décontracté. Dans un conseil de classe, un conflit est apparu. Ce qui a entraîné une non-participation de certains membres. Un terme a été mis au conflit par l'intervention d'un membre de la sous-direction.
- La direction pas toujours présente.
- Les décisions sont consignées dans le procès-verbal du conseil de classe mais, à part le titulaire, personne ne le reçoit.
- Dans certains conseils de classe, aucune décision n'ont été prises.

En aval des conseils de classe,

- Manque de suivi des décisions prises
- Problème au niveau de la remédiation mises en place au sein de l'établissement
- Pas de retour entre les choses mises en place et le conseil de classe suivant.

Dia 5 :

Nous avons donc fait l'hypothèse que la mise en place d'un management participatif améliore l'efficacité du conseil de classe en favorisant la participation de tous. Afin de répondre à cette question de recherche et à notre hypothèse, nous nous sommes basés sur la théorie du management participatif de Hermel. Selon lui, certaines valeurs dominantes apparaissent lors de la mise en place d'un management participatif.

La prise de décision d'un conseil de classe se situe au cœur d'une structure complexe dont les différentes couches interagissent mutuellement. Au centre de dispositif, nous trouvons donc les décisions à partir desquels on peut mesurer l'efficacité des conseils de classe.

La couche suivante symbolise la dynamique du conseil de classe. Cette dans cette zone que se situe la contribution de chaque membre du conseil de classe. Contribution qui va pouvoir varier selon le taux d'implication dans les débats et les interactions.

Dans la couche supérieure, on retrouve les éléments constitutifs des conseils de classe qui peuvent conditionner la manière dont va se dérouler les conseils de classe. Ces derniers sont plus enclins aux modifications.

La couche externe comprend les éléments issus du cadre institutionnel qui, par nature, sont peu susceptibles de changer régulièrement.

Enfin, en lien avec les évaluations a posteriori des décisions prises au terme des conseils de classe, des décisions peuvent être prises et peuvent influencer les différentes couches de cette dynamique.

Dia 6 :

A partir de l'analyse réalisée et au regard du cadre théorique, nous pouvons concevoir un certain nombre de pistes. Ces principaux résultats reposent sur chaque couche du schéma représentant les valeurs principales d'une démarche de management participatif.

Au niveau de la couche externe, reprenant le cadre institutionnel, nous pouvons constater qu'au niveau des lois, des décrets, ... il est difficile d'agir. Cependant, la rédaction d'un document de synthèse reprenant la composition légale, les fonctions et les objectifs des conseils de classe pourrait permettre de clarifier les choses pour les membres de l'équipe éducative. Au niveau de la culture d'établissement, il n'est possible de modifier celle-ci qu'en mettant en place, au sein de l'établissement, une équipe projet composée de différents membres volontaires de l'équipe éducative et ayant comme objectif de réfléchir de manière globale sur l'organisation interne des conseils de classe, dans une démarche de management participatif. Ce processus permet la mise en place d'un apprentissage en double boucle pouvant donner lieu à la remise en question des normes et des valeurs organisationnelles et une restructuration du cadre général de référence. Cette démarche implique une rétroaction basée sur l'évaluation du processus. On pourrait donc prévoir une évaluation des conseils de classe à l'issue de ceux-ci à l'aide d'un document distribué aux différents membres (ce qui a bien aidé, ce qui a posé problème, suggestions et/ou pistes d'amélioration).

Dia 7 :

Au niveau de la couche suivante reprenant les éléments constitutifs, on peut réaliser deux distinctions.

Tout d'abord, si on s'attarde à la préparation pratique et matérielle,

- Wybrecht insiste sur l'importance d'un ordre du jour. Au sein de l'établissement scolaire, on pourrait penser à la rédaction, par la direction, de consignes claires comme testées lors des conseils de classe « pilotes », la rédaction d'un ordre du jour standard rappelant les objectifs fixés, les tâches attendues et la marche à suivre. Cet ordre du jour pourrait être communiqué aux différents membres avant la réunion afin que ceux-ci aient la possibilité d'éventuellement compléter celui-ci.

- Marchand présente l'importance d'un document de synthèse mis à la disposition des différents membres au début de la réunion. Celui-ci repose sur l'implication personnelle de chaque membre dans la réalisation de celui-ci. La mise en place d'outils relatifs à la préparation personnelle pourrait également aider les enseignants dans cette phase.
- Marchand présente aussi l'importance de la disposition spatiale afin d'encourager et de faciliter la participation de tous. La disposition à privilégier devrait être la disposition en cercle.
- Les participants au questionnaire, ont également soulevé deux points supplémentaires : un relatif à une planification adéquate des horaires faisant en sorte que chaque membre puisse participer à chaque conseil de classe et que le temps prévu à la réunion soit suffisant. Un deuxième porte sur la rédaction d'une charte de manière participative afin de rappeler les règles, etc.

Ensuite, au niveau du conseil de classe en tant que groupe, des individus et des rôles.

- Selon Saint-Arnaud et Saurel, il est utile de diviser les rôles au sein de la réunion : à savoir l'animateur, le secrétaire et le gardien du temps. Il serait donc opportun d'assigner ces rôles au préalable de la réunion et de fournir à ceux-ci un document reprenant des consignes claires présentant ce qu'on attend de chaque rôle.
- Selon Marchand, Delhez et Carré, l'animateur joue un rôle capital au sein de la réunion. Il serait donc opportun de prévoir une formation à l'animation de réunion, et plus particulièrement au conseil de classe, pour les animateurs. De plus, si l'animateur désigné est nouveau dans l'établissement ou si celui-ci n'a pas suivi de formation, son rôle pourrait être repris par un membre du conseil de classe ayant été formé ou par un représentant de la direction qui pourrait coacher l'animateur.

Dia 8 :

Enfin, au niveau de la dynamique du conseil de classe.

- Selon Garant et Saint Arnaud, la direction peut remplir différentes fonctions. Au niveau des conseils de classe, il semble opportun qu'il soit présent de manière discrète afin de pouvoir éventuellement aider l'animateur, maintenir une certaine équité entre les classes et s'assurer que les conseils de classe remplissent leurs fonctions.

- Selon Salamanca et Latendresse, l'animateur doit être conscient des différentes postures que peuvent prendre les membres d'une réunion lors d'un conflit. Il semble donc intéressant que l'aspect « gestion de conflit » soit intégré au sein de la formation des animateurs.
- Selon Saint-Arnaud et Delhez, il existe plusieurs modes de décisions. Dans le cas des conseils de classe, il faudrait privilégier la décision par consensus qui permet à chaque membre de se sentir intégré et respecté au sein de celle-ci.
- Au niveau des suivis des décisions des conseils de classe, on pourrait créer un document standardisé de procès-verbal reprenant en tête dans une page de synthèse les décisions prises par élève, le nom du responsable de sa mise en œuvre et de son suivi, ainsi qu'un délai.
- Il faudrait également mener une réflexion au sein de l'établissement sur la remédiation : notamment sur ses réels objectifs et sur son élargissement aux différents degrés de l'école.

Dia 9 :

J'ai enseigné de la 1^{ère} primaire à la 6^{ème} secondaire, dans le général, technique et professionnel et ce dans trois réseaux. Comme professeur de religion, j'ai eu le privilège de participer à tous les conseils de classe.

Face aux propos essentiellement négatifs, ma question était

Comment se fait-il que dans un milieu éducatif, les enseignants tiennent essentiellement des propos négatifs ?

Face à cette situation, j'ai décidé d'entamer la FOPA et la recherche dans le cadre de mon mémoire, m'a permis de comprendre les « **mécanismes sous-jacents aux formations des attitudes chez les enseignants et les appréciations sélectives des élèves** ».

Dans la continuité de la FOPA, j'ai eu l'opportunité de travailler ici à la Faculté, pendant 25 ans, comme collaboratrice scientifique tout en assurant un horaire complet dans le secondaire. L'avantage fut de me positionner dans une recherche-action incluant à la fois

- ma pratique professionnelle comme enseignante,
- la recherche et
- la formation d'enseignants sur le conseil de classe et l'évaluation.

Pour partager l'expérience acquise par la recherche et ma pratique professionnelle, j'ai rédigé un **guide « Comment rendre efficace le conseil de classe ? De l'évaluation au conseil de classe »**, destiné aux acteurs présents au conseil de classe mais également aux parents, de 4 systèmes éducatifs (Cté française, Genève, France et Québec). Il nous a semblé intéressant d'aller voir ce qui se passait ailleurs à la fois pour mieux connaître le système éducatif dans lequel on fonctionne et découvrir ce qui se passe ailleurs.

Dia 10:

Dans le cadre de ma recherche, j'ai observé des conseils de classe chaque semaine et ce pendant une année scolaire.

Tous les propos ont été retranscrits le jour même pour ne rien perdre de ce qui s'était dit.

Dia 11, 12, 13 et 14 :

L'ensemble des items ont été classés en phrase adjectivale ou phrase comportementale selon leur connotation positive ou négative, en phrase décisionnelle.

Chaque item a été classé selon la connotation positive, négative.

Dia 15 :

Les conseils de classe observés ont été classés en 3 types :

- Type 1 : chaque semaine, tous les élèves étaient passés en revue,
- Type 2 : une fois par an, les enseignants complétaient les dossiers de tous les élèves,
- Type 3 : délibération fin juin.

Les élèves avaient été classés en 3 catégories :

- sans problème,
- moyens,
- avec problèmes.

Les enseignants ont été classés selon 4 critères :

- la crédibilité ou non,
- l'âge,
- le degré d'écoute de la part des pairs,
- le degré d'influence au sein du conseil de classe.

Dia 16 :

Ce tableau montre la répartition des 497 items selon le type de phrase et par type de conseil de classe.

Globalement,

- les adjectifs sont majoritaires pour le type 1 et le 2.
- les comportements sont plus nombreux au type 3.
- Lors de ce conseil de classe de délibération, il est essentiellement question des élèves avec problèmes.
- On constate que le comportement et échec sont associés.

- Les décisions sont essentiellement prises en fin d'année ;
- En cours d'année, les décisions sont minoritaires.

Dia 17 :

Ce tableau montre la répartition, pour chaque type de conseil, des catégories et des connotations :

- au type 2, le positif est majoritaire tant pour les comportements que pour les adjectifs.
- au type 3, le négatif est majoritaire tant pour les comportements que pour les adjectifs.

Les décisions sont plus importantes au type 3, ce qui est logique puisque l'on est en juin.

Au type 1 et au type 3, la connotation négative est majoritaire alors qu'au type 2, le positif est majoritaire. Les paroles s'envolent et les écrits restent.

Vous remarquerez que les % des comportements, adjectifs et décisions au type 3 sont proches.

Dia 18 :

Une première réponse à mes questions est apparue :

- les phrases adjectivales prédominent.
- la connotation négative plus importante.
- peu de décisions en cours d'année.

Un premier changement à introduire serait d'éradiquer les phrases adjectivales qui sont des jugements touchant à la personnalité de l'élève et qui n'offrent aucune perspective de changement.

Dia 19 :

Lors de la formation des attitudes des enseignants, divers éléments interagissent :

- l'institution avec des normes, des règles, des objectifs qu'elle poursuit, des attentes et des valeurs.
- les trois types de conseil de classe décrits plus en avant,
- les phénomènes de leadership : prise de parole en 1^{er}, ...
- les effets
 - de contamination : les jugements des enseignants s'influencent mutuellement,
 - de stéréotypie : les enseignants maintiennent leurs jugements quel que soit les changements intervenus,
 - de halo : le jugement est influencé par les caractéristiques de présentation de l'élève.

La recherche est antérieure au Décret-Missions, ce qui explique qu'il n'est pas question du projet d'établissement, du projet pédagogique.

Dia 20 : le pôle enseignant

Les enseignants développent comme chacun d'entre nous

- des attentes :
 - elles jouent un rôle important car elles influencent les attitudes des enseignants,
 - elles déterminent les pratiques pédagogiques,
 - elles varient selon le statut de l'élève, l'appartenance, ...
- des représentations sociales :
 - forme 1^{ère} de connaissance ; selon Gilly, c'est une construction subjective.
 - elles sont liées au milieu culturel et social des individus.
- des catégorisations :
 - le statut scolaire de l'élève,
 - les résultats obtenus antérieurement,
 - l'appartenance sociale ou ethnique,
 - l'attitude face au travail et/ou la matière, ... ;

Ces divers éléments permettent aux enseignants de faire des prédictions.

- des attributions
 - permettent de donner un caractère de stabilité en vue de tenter une explication des comportements,
 - laissent sous-entendre une prédiction des comportements : « il réussira »...

Les propos révèlent un plus grand recours à des traits de personnalité (causalité interne) pour expliquer un comportement indésirable qu'à des éléments situationnels (causalité externe).

- les perceptions :
 - sont liées aux attentes et prédisposent l'enseignant,
 - orientent ses comportements.
- les attitudes ne sont pas directement observables et elles se manifestent au travers des comportements.

- Les stéréotypes ont une valeur de justification de la décision prise et une valeur de différenciation : cette élève est différente de nous : « nous ne sommes ni bêtes, ni imitées ».
- L'interaction de ces processus est à l'origine de la formation des jugements formulés par les enseignants lors des conseils de classe. Selon que le comportement de l'élève est proche ou non des attentes des enseignants mais également de la norme en vigueur dans l'établissement scolaire.

À ce propos, Marc Pierre fait remarquer que

« les jugements sont effectivement différents pour les divers types d'élèves ».

Dia 21 : le pôle élève

Selon que l'élève réussit ou échoue, on retrouve une dynamique similaire que celle développée chez les enseignants.

D'une part, il y a le statut scolaire, le milieu socio culturel et familial, les amis, les pairs. D'autre part, les élèves ont des représentations sociales vis-à-vis des enseignants, ils nourrissent des attentes, ils ont des besoins, des normes et des objectifs qui influent sur leurs attitudes et comportements.

La notion de bouc-émissaire nous paraissait intéressante notamment face à l'élève avec problèmes, dont le comportement n'est pas conforme aux attentes des enseignants.

N'y-aurait-il pas, comme pour exorciser la non-conformité, un phénomène similaire à celui du bouc-émissaire ?

L'élève peut devenir ou s'instituer bouc-émissaire

- soit l'élève est l'objet de rejet de la part des enseignants puisqu'il n'y a aucune réponse satisfaisante aux attentes des enseignants,
- soit l'élève aggrave son propre sentiment de culpabilité et d'infériorité.

Dans ce cas de figure, la prise de conscience est impossible par les uns et les autres et le rejet devient la seule solution, rejet de l'acteur qui est dans le même temps est victime. Cette pratique évite la prise de conscience collective de la faute. On la jette dehors et plus personne n'est concerné, ni les enseignants, ni le système, ni l'élève.

<p>Marc Pierre écrivait en 1984 : « Les élèves qui échouent, « échouent » d'abord en leur maître qui rejettent ces épaves angoissantes qui eussent pu tout briser, ces débris qui toujours là pourtant, pourraient encore tout engloutir ».</p>

À ce niveau, le rôle des agents du CPMS est important, non pour juger les enseignants mais pour aider le conseil de classe à sortir de ce scénario difficile. L'objectif étant de prendre des décisions pédagogiques concrètes pour l'élève :

- Qu'est-ce qu'il maîtrise déjà ?
- Quelles sont les difficultés qu'il rencontre ?
- Qu'est-ce qu'il ne maîtrise pas

Le questionnement est une stratégie possible.

Je voudrais faire remarquer que la Cte française est le seul système éducatif où les décisions en conseil de classe sont prises par les enseignants. Dans les autres systèmes, les enseignants émettent des avis, formulent des propositions et c'est la direction qui prend la décision. Quant au redoublement, à Genève ou en France, la demande est faite par les parents et la direction peut refuser.

Dia 22 : conclusion

Les interactions sont complexes et multiples.

À présent, on parle de fonctions qui sont semblables pour l'évaluation, le conseil de classe et les décisions qui seront prises. Il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre ces 3 moments.

Dia 23 :

Les fonctions du conseil de classe varient selon le moment où se déroule le conseil de classe :

- Début d'année, orientation de nouvelles actions : projets, organisation des apprentissages et mise en place des remédiations.
- Cours d'année, régulation : ajuster les apprentissages, les objectifs, l'organisation différente des apprentissages. On regarde la progression l'élève, les améliorations.
- Fin d'année, certification : certifier en termes de réussite ou d'échec, certifier la maîtrise des connaissances et compétences.

Dia 24 : le recueil d'informations

Le recueil est essentiel puisque c'est sur base de ces informations que les échanges vont se faire et pour éviter la discussion du café du commerce.

Les 3 qualités de l'information :

- pertinence : sélectionner les informations utiles et adéquates

Est-ce que ce que je vais dire est utile à ce stade pour la discussion ?

- validité : résultats des observations et des évaluations doivent correspondre à ce que je voulais observer ou évaluer

Est-ce que j'évalue réellement ce que je déclare évaluer ?

- fiabilité : les observations et évaluations ont été bien conduites

Est-ce d'autres enseignants ont observé la même chose que moi ?

La fiabilité est notamment importante pour optimiser la collaboration CPMS et enseignants en vue d'une décision de remédiation, d'aide,

Dia 25 :

Face à ce qui vient d'être vu,

**Quelle est la place l'agent CPMS au sein du conseil de classe ?
Quelle collaboration au processus pédagogique mettre en place ?**

Dia 26 : Les agents CPMS

Sur le terrain, les relations CPMS/enseignants ne sont pas nécessairement un long fleuve tranquille.

Les uns sont bien acceptés parce que

- les rôles de chacun ne s'entrechoquent pas,
- une collaboration constructive est mise en place avec les enseignants.

Les agents peuvent être aussi rejetés parce que les enseignants

- craignent d'être jugés,
- acceptent difficilement que les agents CPMS détiennent des informations dont ils n'ont pas connaissance : c'est la question de la confidentialité.
- supposent que, si les agents CPMS sont la voix de l'élève, ils sont contre eux ce qui génère un sentiment d'incompréhension.

Les agents CPMS peuvent être absents pour des questions d'horaire, par manque de disponibilité au moment des conseils de classe, ...

Il est intéressant de constater que des enseignants regrettent à la fois leur présence et stigmatisent leur absence !!!

C'est l'histoire des porcs épics de Shopenhauer : quand ils sont trop loin, ils ont froid et essaient de se rapprocher et quand ils sont trop près, c'est ennuyeux parce qu'ils se piquent. Ils s'éloignent puis se rapprochent à nouveau jusqu'au moment où la bonne distance est trouvée.

Dia 27 : étude de cas

Nous avons relevé une série de propos émis lors des conseils de classe observés :

- Une 1^{ère} série révèle que le CPMS n'est pas contacté à temps
- Une 2^{ème} série révèle que les informations recueillies ne sont pas pertinentes pour les décisions à prendre
- Une 3^{ème} série révèle que des propositions sont faites tardivement.

Dia 28 : les carences de l'école si

Un diagnostic tardif n'est pas sans conséquence pour l'élève. Les conséquences ne seront pas négligeables pour l'élève et voire pour la classe,

Un diagnostic non approprié comporte des risques notamment de ne pas mettre en place des actions adéquates pour l'élève.

À chacun ses domaines de compétences, interférer dans le domaine de compétences qui n'est pas le sien comporte le risque de passer à côté de l'essentiel.

Quelles missions pour les enseignants et les agents CPMS ?

Dia 29 : Décrets

Nous avons consulté d'une part le décret-missions et d'autre part le décret du 14 juillet 2006 pour identifier les points de convergence possibles entre les missions des enseignants et des agents CPMS pouvant servir de base à une collaboration constructive :

De part et d'autre, on parle de

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne	Développer harmonieusement la personnalité
S'approprier des savoirs Acquérir des compétences Apprendre tout au long de la vie	Contribuer au processus éducatif Progresser toujours plus Assurer chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle
Préparer les élèves à être des citoyens responsables capables ... société démocratique ...	Soutenir l'élève dans la construction positive de son projet personnel, scolaire, professionnel et son insertion prof
Assurer à tous les chances égales d'émancipation	

Des missions sont semblables, voilà un atout pour renforcer la collaboration au conseil de classe, lieu important où elle prend tout son sens.

Dia 30 :

Dès lors, quels rôles pour les agents CPMS ?

Dia 31 :

On peut constater que les agents CPMS peuvent remplir plusieurs rôles lors des conseils de classe. Tout d'abord, étant donné que l'élève est absent de cet organe, il peut s'en faire le représentant et devenir sa voix au sein du conseil de classe. Ensuite, il a rôle d'interrogateur sur les apprentissages de l'élève, ainsi que sur sa certification. De plus, il est là pour aider les professeurs à comprendre les difficultés de l'élève concerné et apporter une connaissance différente de celui-ci. Enfin, il joue un rôle primordial dans le choix des stratégies à mettre en place pour aider l'élève ainsi que dans leur mise en œuvre.

Dia 32 :

Au vu de ces différents éléments, il semble primordial que les agents CPMS et les professeurs débouchent sur un travail de collaboration. Travail qui permettra de rendre confiance aux élèves dans leur apprentissage mais aussi de ramener une confiance saine chez l'élève. De plus, on pense que les agents CPMS peuvent aider les enseignants à être bien dans leur peau.

Dia 33 :

Si les enseignants sont bien dans leur peau, cela entraîne inévitablement une amélioration de la confiance en soi. Ce qui aura des conséquences sur le climat de classe et donc sur les conditions d'apprentissage pour les élèves.

Dia 34 :

A partir de tous les éléments que nous venons de vous présenter, nous avons essayé de lister des propositions permettant une collaboration plus efficace entre les agents CMPS et les enseignants.

- Tout d'abord nous pensons qu'il est important de créer un lien entre les différents protagonistes comme par exemple lors des récréations, etc.
- Ensuite, nous pensons qu'une planification adéquate des conseils de classe permettant aux agents CPMS d'assister à tous les conseils de classe est un élément clé.
- De plus, nous pensons qu'il faut vraiment insister sur le secret professionnel des agents CPMS et le réexpliquer aux enseignants car cela peut aussi non amener des conflits.

- Nous pensons qu'il serait également opportun que les agents CPMS puissent avoir accès via par exemple l'intranet de l'école aux différents bulletins, ...
- Enfin nous pensons qu'il est primordial de mettre en place un suivi des décisions prises lors des différents conseils de classe, ainsi que d'un suivi du suivi afin de s'assurer que tout soit réalisé.

Dia 35 :

Nous avons également essayé de lister des propositions concrètes et plus générales pour essayer de rendre les conseils de classe plus efficace.

- Tout d'abord, il serait important de rappeler les missions du conseil de classe ;
- Ensuite, il faudrait définir à chaque fois un ordre du jour ainsi que fixer l'objectif de conseil de classe, son objet et les décisions à prendre. Cela permettrait que chacun vienne avec les mêmes intentions et en sachant exactement ce qu'on attend de lui.
- De plus, il semble important de préciser aux différents membres les documents indispensables à prendre avec soi, ainsi que les traces nécessaires à la discussion. Si un professeur ou un autre membre de la réunion est absent, il nous semble important qu'il communique ses informations et propositions à un membre du conseil de classe.
- Enfin, une évaluation du conseil de classe devrait être mise en place à chaque fois afin de pouvoir avancer dans cette problématique.